

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :

En exercice : 11

Présent(s) : 6

Absent(s) représenté(s) : 5

Absent(s) : 0

L'an deux mil vingt trois

**Le 07 avril à 20 heures 00.**

Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur VEZON Christophe, Maire.**

Date de convocation : 29/03/2023.

**Présent(s)** : Mme BEAL, MM VEZON, CHASSAING, PIALOUX, REDON et LACOURT

**Absent(s) représenté(s)** : Mmes BEAUMEL (pouvoir à M CHASSAING), JOLY (pouvoir à M PIALOUX), MM BOYER (pouvoir à M LACOURT), HASLAY (pouvoir à M REDON) et MORAKIS (pouvoir à Mme BEAL)

**Absent(s)** : /

**Secrétaire de séance** : Mme BEAL

Objet :

**Délibération n°2023-05**

**Amortissement de la  
Participation d'équipement  
versée pour les travaux  
d'extension du réseau  
d'alimentation électrique basse  
tension du bourg.**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme a demandé le versement d'une participation dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'alimentation électrique basse tension du Bourg. Il indique que cette participation s'élevant à 1987,50 € a été versée le 29 novembre 2022 par mandat n°241 à l'article 2041582. Il précise que cette participation doit être amortie, aussi, il demande aux Conseillers de bien vouloir se prononcer sur la durée d'amortissement.

Après délibération, le Conseil municipal, DECIDE :

- De fixer la durée d'amortissement à un an ;
- D'inscrire les crédits nécessaires à l'émission des titres et mandats correspondant aux écritures d'amortissement, au budget primitif 2023 ;
- De proposer le tableau d'amortissement ci-dessous :

Destinataire de la participation	Montant	Durée d'amortissement	Amortissement 2023
Syndicat d'électricité et de gaz du Puy-de-Dôme	1 987,50 €	1 an	1 987,50 €

Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-préfecture

Votes pour : 11 – Votes contre : 0

Le :

**Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus.**

Publié ou notifié

**Au registre sont les signatures.**

**Affiché le 07 avril 2023.**

Le :

**Le Maire,  
Christophe VEZON**

